

L'alternance permet de se former à un métier tout en acquérant une expérience professionnelle concrète en entreprise. L'alternant partage son temps entre son activité professionnelle et sa formation, avec un objectif commun : **développer des compétences directement mobilisables sur le terrain et accéder durablement à l'emploi.**

Quelle formation préparer en alternance ?

Le CPE Formation by CIBC propose des Titres Professionnels reconnus par l'État, du niveau Bac au niveau Bac +2, accessibles en alternance.

Nos formations couvrent principalement les domaines :

- Secrétariat et assistantat administratif
- Comptabilité, gestion et paie
- Ressources humaines
- Management et gestion de structure
- Services à la personne
- Formation professionnelle
- Insertion et accompagnement des publics

L'alternance permet d'obtenir une certification professionnelle tout en développant une expérience significative en entreprise.



Pour qui ?

Le contrat d'apprentissage

- jeunes de 16 à 29 ans révolus ;
- sans limite d'âge pour certaines situations particulières (personnes en situation de handicap, créateurs ou repreneurs d'entreprise notamment).

Son objectif est l'acquisition d'un diplôme ou d'un titre professionnel dans le cadre d'un parcours de formation initiale.

Le contrat de professionnalisation

- jeunes de 16 à 25 ans souhaitant compléter leur formation initiale ;
- aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus ;
- aux bénéficiaires du RSA, de l'ASS ou de l'AAH ;
- aux personnes accompagnées dans le cadre de dispositifs d'insertion.

Son objectif est de favoriser l'accès, le retour ou le maintien dans l'emploi grâce à l'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue.

Pourquoi le CPE Formation by CIBC ?

Plus de 40 ans d'expertise

Depuis plus de 40 ans, nous accompagnons les entreprises, les salariés et les demandeurs d'emploi dans le développement de leurs compétences et leur évolution professionnelle.

Une entrée en formation à tout moment

Dès que le contrat est signé, l'alternant peut intégrer son parcours sans attendre une prochaine rentrée.

Un rythme adapté aux besoins de l'entreprise

Nos modalités d'alternance sont conçues pour concilier les exigences de l'activité professionnelle et les objectifs de formation.

Des parcours individualisés

Chaque alternant bénéficie d'un accompagnement personnalisé tenant compte de son expérience, de ses acquis et de ses objectifs.

Une pédagogie flexible

Nos formations peuvent être réalisées en présentiel, à distance ou en format mixte, en accord avec l'employeur et selon les exigences du parcours.

Un accompagnement de A à Z

Nous accompagnons les entreprises et les candidats dans :

- le choix de la formation ;
- le recrutement de l'alternant ;
- les démarches administratives liées au contrat ;
- le suivi du parcours jusqu'à l'obtention de la certification.

TOUT SAVOIR SUR l'alternance

" Choisir l'alternance, c'est gagner en savoir-faire et s'engager pour l'avenir. "

Quels avantages pour l'alternant ?

Contrat d'apprentissage

- Préparer une certification reconnue tout en étant rémunéré ;
- Acquérir une expérience professionnelle valorisante ;
- Être accompagné par un maître d'apprentissage ;
- Faciliter son insertion sur le marché du travail.

Contrat de professionnalisation

- Développer rapidement des compétences opérationnelles ;
- Obtenir une qualification reconnue ;
- Bénéficier d'une rémunération pendant la formation ;
- Favoriser un retour à l'emploi durable ou une évolution professionnelle.

Le contrat en détail

Le contrat d'apprentissage

- CDI ou CDD (durée de 6 mois à 4 ans selon les situations).
- Peut être signé à tout moment de l'année.
- Temps plein ou partiel
- Le volume annuel de formation doit être égal ou supérieur à **25%** de la durée totale du contrat.

Quels avantages pour l'employeur ?

Contrat d'apprentissage

- Former un futur collaborateur selon les besoins de l'entreprise ;
- Transmettre les savoir-faire de l'entreprise ;
- Renforcer les équipes avec un salarié en formation ;
- Bénéficier des dispositifs d'aide en vigueur.

Contrat de professionnalisation

- Répondre à un besoin de recrutement ou de montée en compétences ;
- Former un salarié aux méthodes et outils de l'entreprise ;
- Intégrer progressivement un futur collaborateur ;
- Mobiliser les financements prévus par les OPCO selon les situations.

Le contrat de professionnalisation

- CDI ou CDD (durée de 6 mois à 4 ans selon les situations).
- Peut être signé à tout moment de l'année.
- Temps plein ou partiel

Le volume annuel de formation doit être compris entre **15 & 25%** de la durée totale du contrat.

Calculez votre salaire ou les aides disponibles avec le simulateur de calcul



Vous recrutez ? Vous recherchez une entreprise ?

Futurs alternants

Vous souhaitez préparer une formation en alternance mais vous n'avez pas encore trouvé d'entreprise ?

CPE Formation by CIBC organise **chaque mois des réunions d'information collective dédiées à l'alternance**. Ces temps d'échange permettent de découvrir les formations proposées, de comprendre les modalités des contrats en alternance et de bénéficier de conseils pour construire votre projet.

À l'issue de ces réunions, Audrey, chargée de développement de l'alternance, vous reçoit individuellement afin d'étudier votre parcours, vos compétences et votre projet professionnel. Elle vous accompagne dans votre recherche et peut vous mettre en relation avec les entreprises de notre réseau à la recherche de nouveaux talents.

Entreprises

Vous avez un besoin de recrutement en alternance ?

Audrey vous accompagne dans l'identification de vos besoins, le choix de la formation la plus adaptée et la recherche de candidats correspondant à vos attentes.

Grâce à notre connaissance des métiers et à notre vivier de candidats, nous facilitons la mise en relation entre entreprises et futurs alternants afin de construire des recrutements durables et réussis.

Contactez Audrey, chargée de développement de l'alternance, pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans votre projet de recrutement ou de formation en alternance.

Votre interlocutrice



AUDREY VIALE-RIEUX

Chargée de développement l'alternance

04 92 53 61 19

a.viale-rieux@cibcap.fr

CPE Formation by CIBC
Immeuble Le Neptune
140, bd. Georges Pompidou
05000 GAP
www.cpe-cfa.fr